

## CONTRAT 1008-1010

### NOUVELLE TARIFICATION EN VIGUEUR AU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2015

Le gouvernement provincial a annoncé en décembre dernier une mise à jour budgétaire visant à contrôler le déficit. En raison de cette mesure exceptionnelle touchant les taxes sur les primes d'assurance, La Capitale se voit contrainte de revoir la tarification de tous les régimes d'assurance collective.

Vous trouverez ci-après la nouvelle tarification applicable à compter du 1<sup>er</sup> avril 2015.

### TAUX DE PRIMES PAR PÉRIODE DE 14 JOURS Du 1<sup>er</sup> avril au 31 décembre 2015

#### COLLÈGES PUBLICS, PRIVÉS ET UNIVERSITÉS\*

ASSURANCE MALADIE			
Plan de protection	Prime par 14 jours		
	Protection de base (Module A)	Protection régulière (Module B)	Protection enrichie (Module C)
<b>Personnes adhérentes de moins de 65 ans</b>			
Individuel	35,73 \$	45,40 \$	52,35 \$
Monoparental	60,70 \$	77,13 \$	88,95 \$
Familial	96,54 \$	122,66 \$	141,46 \$
Couple	71,42 \$	90,77 \$	104,65 \$
<b>Personnes adhérentes de 65 ans ou plus inscrites à la RAMQ</b>			
Individuel	15,08 \$	19,16 \$	22,10 \$
Monoparental	40,05 \$	50,90 \$	58,68 \$
Familial	55,23 \$	70,17 \$	80,92 \$
Couple	30,12 \$	38,28 \$	44,15 \$
<b>Personnes adhérentes de 65 ans ou plus non inscrites à la RAMQ</b>			
<b>Prime additionnelle pour les médicaments</b>			
Individuel	86,58 \$		
Monoparental	86,58 \$		
Familial	173,19 \$		
Couple	173,19 \$		
ASSURANCE SOINS DENTAIRES			
Plan de protection	Prime par 14 jours		
	Protection de base (Option 1)	Protection enrichie (Option 2)	
Individuel	10,96 \$	14,61 \$	
Monoparental	20,55 \$	27,39 \$	
Familial	31,51 \$	42,00 \$	
Couple	21,91 \$	29,21 \$	

\* Pour le secteur privé et les universités, la part de l'employeur doit être déduite de la prime indiquée à la garantie d'assurance maladie.

### TAUX DE PRIMES PAR PÉRIODE DE 14 JOURS (suite) Du 1<sup>er</sup> avril au 31 décembre 2015

PROTECTION	Prime par 14 jours
<b>Assurance vie de base</b> (taux par 1 000 \$ d'assurance)	0,1051 \$
<b>Assurance maladies graves</b>	3,29 \$
<b>Assurance vie des personnes à charge</b>	0,77 \$
<b>Assurance invalidité de courte durée</b> (taux par 1 000 \$ de salaire) - Université Concordia* - Université Laval - Collège Lasalle - Autres collèges et universités	0,395 \$ 0,383 \$ 0,828 \$ 0,643 \$
* Taux ajusté pour tenir compte que les adhérents de l'Université Concordia reçoivent 22 paies annuellement.	
<b>Assurance invalidité de longue durée</b> (taux par 1 000 \$ de salaire)	0,454 \$

Assurance vie additionnelle (taux par 1 000 \$ d'assurance – par période de 14 jours)				
Âge de l'adhérent	Homme		Femme	
	Non fumeur	Fumeur	Non fumeuse	Fumeuse
- de 25 ans	0,023 \$	0,033 \$	0,013 \$	0,017 \$
25 à 29 ans	0,023 \$	0,033 \$	0,013 \$	0,017 \$
30 à 34 ans	0,023 \$	0,036 \$	0,013 \$	0,017 \$
35 à 39 ans	0,031 \$	0,040 \$	0,017 \$	0,020 \$
40 à 44 ans	0,046 \$	0,068 \$	0,023 \$	0,034 \$
45 à 49 ans	0,075 \$	0,110 \$	0,034 \$	0,052 \$
50 à 54 ans	0,116 \$	0,173 \$	0,066 \$	0,078 \$
55 à 59 ans	0,184 \$	0,286 \$	0,099 \$	0,156 \$
60 à 64 ans	0,311 \$	0,450 \$	0,153 \$	0,230 \$
65 à 69 ans	0,429 \$	0,701 \$	0,240 \$	0,361 \$

**Des preuves d'assurabilité sous forme de déclaration de santé doivent être fournies pour l'assurance vie additionnelle.**

Ces taux n'incluent pas la taxe de vente de 9 %.

Veillez joindre ce feuillet à votre brochure explicative.

(Février 2015)